Office fédéral
de la santé publique

FORMULAIRE de notification à compléter en cas de remise de denrées alimentaires ou d'objets usuels présentant un danger pour la santé des consommateurs (art. 54 ODAlOUs)

En cas de remise de denrées alimentaires ou d'objets usuels présentant un risque pour la santé, il faut transmettre aux autorités d'exécution compétentes les informations ci-après. Il est essentiel d'informer l'autorité d'exécution cantonale compétente dans les plus brefs délais.

- numéro souligné : champ à remplir dans la mesure du possible
- numéro muni d'un * : champ, si les informations sont disponibles

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

1A	ETABLISSEMENT	
1B	NUMÉRO D'AUTORISATION (SI DISPONIBLE) :	
1C	AUTEUR DE LA NOTIFICATION / PERSONNE RESPONSABLE	
1D	ADRESSE (RUE ET LIEU)	
1F	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	
1G*	COURRIEL	
2	TYPE DE CONTRÔLE	Contrôle du marché
4	DATE DE LA NOTIFICATION	

DANGER :

5	TYPE DE RISQUE		
6	RÉSULTATS DES ANALYSES		
7*	CONTRE-ANALYSE		
8*	ECHANTILLON	DATE(S)	
		NOMBRE D'ÉCHANTILLONS	
		MÉTHODE	
		LIEU	Fabricant
9*	LABORATOIRE		
10*	ANALYSE	TRAITEMENT DES ÉCHANTILLONS / MATRICE D'ANALYSE	
		MÉTHODE D'ANALYSE	
11*	PERSONNES CONCERNÉES / AFFECTÉES		
12*	TYPE DE MALADIE / SYMPTÔMES		

Office fédéral
de la santé publique

PRODUITS :

13*	CATÉGORIE DE PRODUIT		
14	NOM DU PRODUIT / DÉNOMINATION SPECIFIQUE		
15*	DESCRIPTION DU PRODUIT	MARQUE / DENOMINATION DE VENTE	
	☐ Picture(s) Images	PRÉSENTATION DU PRODUIT (EMBALLAGE)	
		POIDS UNITAIRE	

RÉSULTATS ET MESURES ADOPTÉES :

16	STADE DE LA DISTRIBUTION		
17*	MESURES VOLONTAIRES		
18*	MESURES IMPOSÉES à l'étranger		
		DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	
		DURÉE D'APPLICATION	
	☐	RAPPEL PUBLIC	(hyperlink)
19	LÉGISLATION NON RESPECTÉE		
		CHAMP D'APPLICATION	
		QUANTITÉ MAXIMALE / VALEUR LIMITE	

IDENTIFICATION DES LOTS :

20*	NUMÉRO DE LIVRAISON / DE LOT		
21*	CERTIFICAT DE SALUBRITÉ (SI DISPONIBLE)	NUMÉRO	
		DATE	
		N° DVCE	
22	DATES LIMITES	DATE LIMITE DE CONSOMMATION	
		DATE DE DUREE DE CONSERVATION MINIMALE	
		AUTRES DATES LIMITES	
23	DESCRIPTION DU LOT	NOMBRE D'UNITÉS	
		POIDS NET TOTAL	

Office fédéral
de la santé publique

PROVENANCE :

24	PAYS D'ORIGINE		
25	FABRICANT	NOM	
		ADRESSE	
		N° D'AGRÉMENT VÉTÉRINAIRE	
26*	SOCIÉTÉ EXPÉDITRICE / EXPORTATEUR	NOM	
		ADRESSE	

DISTRIBUTION :

27*	DISTRIBUTEUR	IMPORTATEUR	
		GROSSISTE	
		DÉTAILLANT	
28*	DISTRIBUTION DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UE		
	LISTE DES PAYS DESTINATAIRES EN ANNEXE		☑
29*	EXPORTATION VERS DES PAYS TIERS		
	LISTE DES PAYS DESTINATAIRES EN ANNEXE		☑

N° 30 à 36 non utilisés

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

37*	AUTORITÉ / MINISTÈRE COMPÉTENT(E)	
38*	PERSONNE À CONTACTER	
39	AUTRES INFORMATIONS	
41*	DOCUMENTS EN ANNEXE (format comprimé)	☐ Certificat de salubrité ☐ DVCE ☐ Certificat phytosanitaire ☐ Rapport d'analyse ☐ Factures / bons de livraison ☐ Communiqué de presse / mise en garde publique ☐ Autres